

Offre de formation d'**Assistant(e) de direction** en alternance

INTITULÉ DE LA FORMATION

La formation délivre le titre professionnel «Assistant de Direction» de Niveau 5 (bac+2), enregistré sur France Compétences par arrêté du 8 février 2019, publié au Journal Officiel le 14 février 2019. Ce titre est proposé en alternance en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage. Ce diplôme est délivré par le Ministère du Travail et de l'Emploi.

PRÉ-REQUIS

Formation accessible à partir de 16 ans

DURÉE & RYTHME

1 an : 1 jour / semaine en formation (=512h de formation)

PUBLIC

Salarié(e)s, étudiant(e)s, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle,

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

N'hésitez pas à nous solliciter, nous pourrions trouver la solution la plus adaptée à votre situation.

MODALITÉS D'ADMISSION

- Étude du dossier de candidature
- Entretien individuel de motivation

Avoir un bon niveau d'expression écrite et orale, connaissances du poste appréciées

TARIF

La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. Aucun frais n'est à la charge de l'alternant

DATES DE RENTRÉE

3 rentrées prévues dans l'année

COMPÉTENCES VISÉES

L'assistant de manager a pour objectif d'appuyer son directeur général ou son directeur de service dans sa mission en gérant son agenda, ses appels, ses courriers, mais surtout en le déchargeant de ses tâches administratives. L'assistant manager ou office manager est l'interface entre son manager et ses interlocuteurs.



ESAS

☎ 01 49 96 60 00

✉ accueilesas@esas-formation.fr

📍 19 Rue Béranger, 75003 Paris

Offre de formation d'**Assistant(e) de direction** en alternance

PROGRAMME DE FORMATION

Le programme est divisé en 3 blocs de compétences, appelés aussi Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) :

BLOC 1 - Assister la direction au quotidien et faciliter la prise de décisions

- Organiser et coordonner les activités quotidiennes du dirigeant et de son équipe,
- Concevoir des outils de pilotage et présenter des informations chiffrées de gestion,
- Optimiser les processus administratifs.

BLOC 2 - Gérer le traitement, l'organisation et le partage de l'information

- Assurer la recherche, la synthèse et la diffusion de l'info,
- Communiquer par écrit, en français et en anglais,
- Assurer à l'orale l'interface entre le dirigeant et ses interlocuteurs en français et en anglais,
- Organiser la conservation et la traçabilité de l'information

BLOC 3 - Assister la direction dans la gestion de projets et dans la prise en charge de projets

- Participer à la coordination et au suivi d'un projet,
- Organiser un événement,
- Contribuer à la gestion des RH.

PRINCIPALES MISSIONS

L'assistant de direction construit des outils de pilotage et de reporting pour accompagner son responsable dans sa prise de décisions. Ce poste exige de fortes compétences relationnelles. Le travail en réseau et les évolutions technologiques des outils de communication requièrent une maîtrise des outils collaboratifs (web, réseaux sociaux).

QUALITÉS D'UN(E) ASSISTANT(E) DE DIRECTION

- Réactivité
- Grande capacité d'adaptation
- Une grande aisance relationnelle

ESAS

☎ 01 49 96 60 00

✉ accueilesas@esas-formation.fr

📍 19 Rue Béranger, 75003 Paris

Offre de formation d'**Assistant(e) de direction** en alternance

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Centrées sur l'acquisition de compétences opérationnelles et dans un objectif d'emploi, les modalités pédagogiques s'appuient sur un dispositif de cours mixtes (blended learning).

De plus, tout au long de leur formation, les apprentis bénéficient d'une pédagogie adaptée et d'un accompagnement personnalisé (études de cas, travaux de groupe, jeux de rôle).

MODALITÉS D'OBTENTION DU TITRE

La validation du titre professionnel Assistant de Direction s'appuie sur l'**évaluation de compétences** à travers :

- Des évaluations durant l'année pour évaluer les connaissances acquises et préparer au passage du titre ;
- Une session de validation au titre professionnel Assistant de Direction constituée d'une mise en situation professionnelle et d'un entretien avec un jury,
- La rédaction d'un dossier professionnel.

Au regard des résultats du candidat, le jury d'évaluation peut attribuer, sous réserve de validation :

- Les trois blocs de compétences du titre (réussite),
- Un seul ou deux blocs de compétences (réussite partielle),
- Aucun bloc de compétence (échec à l'examen).

En cas de réussite partielle, le candidat peut se présenter pour rattraper le ou les bloc(s) manquant(s). En cas d'échec à l'examen, le candidat dispose d'un délai d'un an à compter du résultat du jury pour se présenter à une nouvelle session titre.

POURSUITES D'ÉTUDES

À l'issue de la formation Assistant(e) de direction au sein de l'ESAS, l'obteneur(trice) du titre pourra poursuivre ses études avec un Bachelor RH (Ressources Humaines).

DÉBOUCHÉS MÉTIER

L'assistant(e) pourra combiner ses compétences d'assistant(e) de direction à des compétences managériales pour devenir office manager.

L'assistant(e) de manager pourra également se spécialiser dans des secteurs tels que l'import-export, l'immobilier, le tourisme, les ressources humaines, la communication ou occuper des postes d'encadrement administratif.



ESAS

☎ 01 49 96 60 00

✉ accueilesas@esas-formation.fr

📍 19 Rue Béranger, 75003 Paris